

2021 - 123

MAIRIE DE BOUSSENS
31360
HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
22/11/2021

L'an deux mille vingt et un et le deux décembre à 19h00 le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de Monsieur SANS Christian, Maire.

Nombre de conseillers
en exercice : 15

Présents : : M.SANS (Proc) Mme GERARD (Proc),
MM.RAMEAU, LIVOTI, AMOUROUX,
Mme DALLA-ZANNA, MM ROQUEBERT, CELLIER,
EVIN, Mmes COURTOUX (Proc) , SANDY (Proc),

Absents excusés :
Mme AIMONE-CAT(Proc. Mme GERARD) ;
Mme GRANGE (Proc Mme SANDY)
M. DESHONS (Proc M.SANS)
Mme AGUILA (Proc. Mme COURTOUX)

Madame GERARD a été élue secrétaire.

D.C.M. N° 12-8

OBJET : Remplacement éclairage Centre de Loisirs
Engagement de dépenses

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que le système d'éclairage du centre de Loisirs, très ancien, ne permet plus le remplacement des systèmes défectueux. Il ajoute qu'il conviendrait de le remplacer par des dalles Led, plus économes.

Il ajoute que l'entreprise ERD chargée des travaux d'électricité de la commune à fourni un devis d'un montant de 3 677 € HT.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- de remplacer le système d'éclairage actuel du centre de loisirs pour un système à Leds.
- De confier ces travaux à l'entreprise ERD d'Eaunes (31) pour un montant de **Trois Mille Six Cent Soixante Dix Sept euros (3 677 euros HT)**
- De demander une aide au Conseil Départemental de la Haute-Garonne
- D'imputer la dépense à l'article 21312 du budget communal 2021

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Affiché le **06/12/2021**

Pour extrait conforme

En Mairie, le 06 décembre 2021

Le Maire,
Christian SANS

